



Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée
Centre Hospitalier Georges Mazurelle

Direction des Ressources Humaines Médicales et non Médicales et des
Formations

Secrétariat : 02 51 09 71 24 – Fax : 02 51 09 72 70 – drh@ch-mazurelle.fr

AIDE SOIGNANT(E) / AMP/ ACCOMPAGNANT (E) EDUCATIF ET SOCIAL

EPSM de Vendée Georges Mazurelle

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 839 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT

Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées. Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), appartements thérapeutique, places d'accueil familial thérapeutique et Maison d'Accueil Spécialisée.

La maison d'accueil spécialisée dispose de 120 lits, dont 80 sur le site de La Roche, 40 sur Longeville. Trois postes de cadre répartis entre les deux sites permettent d'organiser le bon fonctionnement du service avec la Directrice.

Famille	Accompagnement/soins
Sous-famille	Assistante aux soins
Métier Autre appellation	Aide-soignant(e) / AMP/ Accompagnant (e) Educatif et Social en Santé Mentale
Unité	Maison d'accueil spécialisée
Définition – Missions générales	<p>■ Aide-Soignant L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de celui-ci, conformément aux articles R.4311-3 à R.4311-5 du code de la santé publique. L'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extra hospitalier, l'aide-soignant participe, dans la mesure de ses compétences, et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.</p> <p>■ Accompagnant éducatif et social (AMP/AES) accompagne, sous la responsabilité d'un professionnel paramédical, le patient, la personne en souffrance physique et/ou mentale, dans les actions de la vie quotidienne afin que cette personne maintienne et développe son autonomie. Il prend soin des personnes par une qualité relationnelle et une proximité permanente durant leur temps de présence dans l'établissement, en les accompagnant dans les actes essentiels de la vie ordinaire et dans les activités de vie sociale et d'apprentissage. Il accompagne chaque résident dans sa vie relationnelle et sociale. Il garantit les règles de vie en commun au sein de la maisonnée et crée une dynamique de groupe. L'AES/AMP prend soin des personnes par une aide de proximité permanente durant la vie quotidienne. Il les accompagne tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs. Il contribue à la continuité de la prise en charge globale par le maintien de l'autonomie du résident sur le plan physique, psychique et social.</p>

Positionnement de la fonction

Affectation	MAS, site de Longeville
--------------------	-------------------------



Liens Hiérarchiques	Directrice des structures médico-sociales et de la qualité gestion des risques Cadre de proximité
Liens Fonctionnels	Equipes pluri-professionnelles : <ul style="list-style-type: none">- Médecin coordonnateur- Praticiens Hospitaliers et Intérimaires- Médecins de garde- Equipes transversales : infirmière, éducative, hôtelière et d'entretien affectées à la MAS.- Cadre de permanence-



Missions et collaborations

MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cf. Fiches métiers Aide-soignant de la fonction publique hospitalière. Aide Médico-psychologique de la fonction publique hospitalière. Accompagnant éducatif et social ■ ACTIVITES Sur la MAS, l'AS/AMP, AES réalise des soins auprès des résidents présentant des troubles psychiatriques et somatiques majeurs nécessitant une prise en soins spécialisée. Il s'agit de les accompagner dans une démarche globale et coopérative avec les équipes, dans l'application de leur projet de vie personnalisé. ■ Prendre soin ■ Surveillance de la sécurité physique et psychique du résident ■ Aide individualisée/ Autonomie et Vie quotidienne ■ Soutien psychique et médico psychologique, travail profond de la relation ■ Animation/ Vie sociale, relationnelle, citoyenne <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement aide à la mobilité en lien avec les prestataires externes SIEL BLEU, médiation animale, musicothérapeute.... ■ Réassurance/apaisement ■ Surveillance clinique ■ Gérer une situation d'urgence
Transversalité	Missions transversales au sein de l'établissement et de la structure (Projets, groupes de travail, référence...)

Conditions d'exercice

Diplôme	■ AS , AMP, A.E.S.
Temps de travail	■ 100% planning variable, weekends et jours fériés

Compétences et qualités requises

Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Adaptabilité au public accueilli en MAS et bonnes connaissances psychopathologiques. ■ Evolutions des pathologies ■ Accompagnement global de la personne, de sa perte d'autonomie ■ Connaître le projet de service, de vie, le projet éducatif de la MAS
Qualités professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sens du service public, continuité du service ■ Capacité à travailler seul ■ Capacités d'analyse clinique, d'évaluation ■ Esprit d'initiative ■ Réactivité ■ Capacité de transmissions écrites et orales ■ Etre responsable ■ Bienveillance ■ Polyvalence et disponibilité ■ Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire en se situant dans son champ de compétences ■ Savoir organiser son travail, évaluer la charge de travail et analyser son activité ■ Maitriser les outils informatiques ■ Savoir agir dans l'urgence

Temps et organisation de travail	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poste à temps plein ■ 36H30 hebdomadaire sur la base de 35 heures ■ Exercice en roulement 6H30-13h48 / 7h42-15h ou 13H42-21H00 (9H00-16h48 possible selon les effectifs) ■ Travail 2 week-ends sur 4
---	---



Pour toute demande de renseignement, contacter Mme Bulteau ou M. Tissot, cadres de la MAS

